

## « C'est pas beau la nature "préservée" par les écologistes ? »

Des emails circulent avec des photos de déchets laissés sur la ZAD et accusant les zadistes et, plus généralement, le Collectif Testet et les soutiens écologistes à la lutte (FNE, EELV, etc) d'avoir transformé un site naturel en dépotoir.

Ces emails montrant ces photos sont une belle manipulation pour discréditer un mouvement ayant réussi collectivement à faire annuler un projet de barrage absurde, destructeur et illégal comme l'ont montré les 2 rapports d'experts envoyés trop tardivement par la Ministre Royal et la procédure d'infraction contre la France lancée par la Commission Européenne.

**Plusieurs points montrent en effet qu'il s'agit d'une belle manipulation :**

**Ces photos datent des jours suivants l'expulsion du 6 mars 2015 qui n'a pas permis aux occupants et aux opposants en général de nettoyer le site**

Les photos diffusées ont été prises par des probarrages dans les jours qui ont suivi l'expulsion du 6 mars 2015. On retrouve ces photos sur le site probarrage anonyme sur une page publiée le 11 mars 2015 : <http://www.testet-sivens.com/sivens-site-pollue-ecologie-bafouee/>

La ZAD a été expulsée le 6 mars par 300 gendarmes sans laisser le temps aux zadistes de pouvoir partir d'eux-mêmes et contrairement aux engagements pris par le Préfet auprès de la Confédération Paysanne du Tarn de pouvoir quitter la zone le samedi 7 mars avec des tracteurs et remorques pour aider à enlever le maximum. Voir article dans Le Monde le 6 mars 2015 « [La « ZAD » de Sivens totalement évacuée](#) »

**Les constructions cassées et la voiture renversée sont le résultat d'une descente de probarrages durant le blocus FNSEA début mars 2015 et des destructions opérées par les pouvoirs publics lors de l'expulsion.**



Cabanes détruites avec tôles par terre, voiture sur le toit, véhicules brûlés... Photos choc ! Belle manipulation car ce sont les probarrages qui ont fait ces dégâts lors d'une incursion sur la ZAD le 4 mars pendant le blocus FNSEA, destructions poursuivies par les pouvoirs publics le lendemain et les jours suivants comme le démontrent les faits suivants :

[Web du Collectif des Bouilles le 4 mars 2015](#) :

« Des infos de l'intérieur: les pro-barrage sont entrés sur la ZAD en mode commando et sèment la terreur. Trois véhicules détruits ainsi que le chapiteau, saccage de la cabane radio. Pas de blessés mais ils tentent d'attraper les occupants. »

### Informations confirmées par France 3 :

« Les agriculteurs qui bloquaient depuis lundi les deux principales entrées de la ZAD occupée par une quarantaine de militants, ont pénétré sur le site du projet controversé du barrage, malgré la présence des forces de l'ordre. »

« La préfecture a confirmé dans la soirée qu'aucune "confrontation directe" n'avait eu lieu, ne déplorant que "quelques épisodes de tension et quelques dégradations". »

Si vous ne croyez pas que des probarrages soient capables de renverser les voitures (pourquoi d'ailleurs des occupants renverseraient leurs propres voitures ???), lisez cet [article dans La Dépêche du Midi du 10/02/15 « Une voiture renversée en représailles »](#).

Rappel de la violence des militants FNSEA venus faire le blocus et soutenus par des militants d'extrême-droite dans cet article de Reporterre du 5 mars 2015 « [A Sivens, les milices de la FDSEA multiplient les agressions dans l'impunité](#) ».

Concernant les destructions par les pouvoirs publics, l'article du Monde cité ci-dessus indique bien que « A 17 heures, trois camions-bennes et un bulldozer sont entrés dans la « ZAD » pour y achever la destruction des cabanes ».

Les jours suivants l'expulsion, des témoins racontent avoir vu des probarrages brûler des affaires privées sur la ZAD sous l'œil des gendarmes. Alors que ces derniers ont contrôlé les accès à la ZAD 24h/24 pendant plus d'un mois (empêchant donc les occupants de revenir prendre leurs affaires et nettoyer le site), des probarrages ont donc pu aller sur le site ce qui est d'ailleurs confirmé par les prises de photos de leur part, publiées ensuite sur le site probarrage indiqué plus haut.



Photo montrant des probarrages brûlant des affaires d'occupants (avec de l'huile de vidange...) et postée sur le site probarrage <http://www.testet-sivens.com>

**Quand, auparavant, les zadistes sont partis d'eux-mêmes, ils ont nettoyé le site. Des opposants (occupants ou non) sont revenus nettoyer en mai 2015 mais ont été repoussés du site par les gendarmes.**

En 2014, quand l'occupation avait empêché le déboisement en mars et que celui-ci n'était plus possible avant septembre, les occupants ont volontairement mis fin à l'occupation d'une parcelle agricole appartenant à la CACG (constructeur du barrage) mais dont l'éleveur (probarrage) voulait revenir mettre ses vaches en attendant le démarrage des travaux.



Un occupant de la zone humide passe le détecteur de métaux / Photo DDM, Florine Galéron

Un [article dans Le Dépêche du Midi \(12/04/14\)](#) montre des occupants évacuant la parcelle en passant même un détecteur de métaux (qu'ils ont du louer) pour s'assurer qu'il ne resterait pas de pièces métalliques pouvant blesser ou tuer une vache. Cette parcelle a été utilisée ensuite par l'éleveur probarrage.

Plus généralement, le Collectif des Bouilles avait appelé à un grand WE de nettoyage les 12 et 13 avril pour enlever toutes les barricades et chicanes sur la route D 132. En réaction, craignant une image positive des zadistes, la Préfecture et le CG ont envoyé des camions dès le 11 avril pour enlever ce qui était sur les routes et faire une belle propagande en disant qu'ils ont « ramassé 10 tonnes d'encombrants et de déchets ».

A noter que les barricades ont évidemment été faites de palettes en bois, pneus et autres récupés des poubelles de la société. Idem pour les maisons en bois et en paille qui, une fois détruites lors des expulsions par les engins du CG, deviennent autant de « déchets » selon la Préfecture. Oui, une occupation en pleine nature durant des mois se fait avec des matériaux de récup qui, pour certains observateurs, font un peu bidonville. C'est vrai que les zadistes pourraient tout de même faire un effort en construisant des beaux pavillons avec jardinets et acheter des barricades clé en main dans un hypermarché de bricolage...



Après l'expulsion du 6 mars 2015, à partir du moment où les gendarmes ne surveillaient plus 24h/24 le site, des opposants au barrage (occupants ou non) sont revenus pour une opération de nettoyage le 11 mai 2015 (photo ci-dessus). Celle-ci a été de courte durée puisque les gendarmes sont intervenus rapidement pour y mettre fin. [Voir le reportage de France Info du 11 mai 2015.](#)

**C'est bien le CG du Tarn et le gouvernement qui sont eux responsables du saccage du site naturel**

La dispersion dans les sols de pièces métalliques, de bouts de verre et autres matières dangereuses pour l'environnement et les vaches des éleveurs découle des expulsions menées avec destructions à la pelleuse comme la première ci-dessous le 27/02/2014 :



Ou celle du 16/05/2014 :



Que dire de la pollution générée par le comportement illégal des gendarmes cassant les cabanes et brûlant de nombreuses matières plastiques (canapé, tentes, sacs...), pneus, vélos, etc durant la répression de septembre et octobre 2014 comme ici le 29/09/2014 :



[Voir la vidéo quand un gendarme met l'essence pour ce feu](#)

Ou là le 30/09/2014 :



Et les milliers de grenades lacrymogènes, assourdissantes, offensives, etc utilisées sur le site et dont les cartouches étaient laissées à même le sol par les gendarmes ?



**Mais surtout les saccageurs de cette nature sont bien Carcenac et les 42 autres conseillers généraux favorables au projet ainsi que le gouvernement qui a poussé à sa réalisation, l'a autorisé et a envoyé les forces de l'ordre pour imposer brutalement le chantier allant même jusqu'à utiliser des armes de guerre dont l'une a tué Rémi Fraise !**

Dès juillet 2014, le gouvernement et le CG savaient que la Commission européenne considérait le barrage comme contraire à la directive cadre sur l'eau (DCE) mais ils ont tout de même décidé de saccager la zone humide à compter du 1<sup>er</sup> septembre, jouant la politique du fait accompli pour espérer avoir suffisamment avancé dans le chantier pour ne plus avoir à reculer ensuite.

Ainsi rappelons qu'ils ont détruit à Sivens une trentaine d'hectares de zone humide remarquable (selon le dossier officiel, elle faisait « partie des zones humides majeures du département du point de vue de la biodiversité ») et de bois classés abritant au moins 94 espèces animales protégées et 353 espèces de plantes vasculaires dont 15 rares sur la majeure partie de la région.



Dernière destruction scandaleuse qui s'ajoute à celle du patrimoine naturel, celle de la Métairie Neuve qui était classée au patrimoine de la Mairie de Lisle-sur-Tarn. Un incendie d'origine criminelle, le 28 mai 2015, a donné le prétexte à la maire de Lisle sur Tarn d'ordonner la destruction de la Métairie neuve et son four à pain (datant de 1776 !) dès le 1er juin, sans passer par la voie légale de modification du PLU. Des plaintes ont été déposées qui seront probablement encore classées sans suite pour étouffer ce nouveau scandale. Cette destruction a été réalisée "proprement" sans laisser une trace. Même les

fondations ont été enlevées. Rappelons que cette ancienne ferme a été achetée, avec une dizaine d'hectares de prairies, plus de 130 000 € par le Conseil général dans la perspective du barrage. Nouveau gaspillage d'argent public ! Rappelons aussi que le 23 janvier 2014, la ferme, restaurée et occupée par quelques opposants au barrage, avait été [saccagée par une vingtaine de probarrages](#) en partie cagoulés. Aucun d'eux n'a ensuite été inquiété...



Destruction de la Métairie Neuve le 1<sup>er</sup> juin 2015 / Photo DDM

**Contrairement à ce que les emails manipulateurs laissent croire, le site de Sivens n'est plus du tout dans cet état aujourd'hui.**

Le web probarrage cité plus haut (et à l'origine de la manipulation par emails) montre des photos prises en octobre d'un parapente où l'on voit bien que le site n'est pas un dépotoir.



Les reportages à l'occasion des hommages à Rémi Fraise le 25/10/15 apportent des images du site actuellement. Par exemple, celui de BFM TV (à partir de 1.14 mn) : [Barrage de Sivens: un an après la mort de Rémi Fraise, où en est-on?](#)

**Si avec cette démonstration preuves à l'appui vous n'êtes toujours pas convaincu-e que ces emails sont une manipulation, le mieux est encore de venir sur place et, encore mieux, de discuter avec les gens, occupants ou non, qui ont participé à la lutte !**